



Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique



DGA3 - Direction des Infrastructures et de
l'Urbanisme opérationnel
Prévention des Inondations

Fort-de-France, le 02 AVR. 2026

Le Président

A

Monsieur Etienne DESPLANQUES
Préfet de la Région Martinique
Rue Victor Sévère
B.P. 647 - 648
97200 FORT DE FRANCE

N/Réf. : LC/JG/EC/GD/YL/LML/204708

Objet : Travaux de confortement de l'ouvrage de protection hydraulique de la rivière Madame

P.J. : Pièces dossier « Cas par cas » - travaux de confortement digue de la rivière Madame

Dossier suivi par Yannis LABEAU

Tél. : 05 96 75 82 72

Monsieur le Préfet,

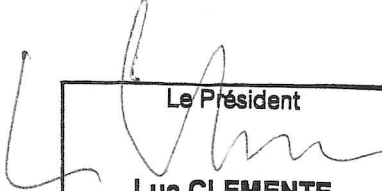
Conformément à l'article R.122-6 du Code de l'Environnement, je vous prie de trouver ci-joint, pour instruction, le dossier « Cas par cas » relatif au projet dénommé « Confortement d'urgence de la digue de la rivière Madame ».

Face aux éléments d'observations issus du processus de régularisation administrative des systèmes d'endiguement de la CACEM toujours en cours, ce projet de travaux traduit la réponse indispensable à apporter pour maintenir l'intégrité et la fonction de protection de la digue de la rivière Madame.

Mes services se tiennent à votre disposition pour pouvoir vous apporter tous les renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles pour une instruction diligente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Luc CLEMENTE

